

GUIDE

DES MUSIQUES ACTUELLES
EN MAYENNE



HORS SÉRIE
tranzistor
ÉDITION 2022

INTRO

Au début des années 80, des activistes punk américains créaient des guides (dont certains sont toujours actifs comme *Book your own fuckin'life*) répertoriant groupes, lieux de concerts, labels, studios d'enregistrement, fanzines... Conçus pour faciliter la vie des musiciens, ces « manuels do it yourself » visaient aussi à favoriser leur autonomie et, par conséquent, à encourager l'entraide entre groupes d'une même scène.

Autant d'objectifs poursuivis par ce guide dont l'ambition est de rendre visible et lisible l'offre en matière de ressources, de répétition, de formation, d'accompagnement et d'enregistrement en Mayenne.

Compilant contacts, infos utiles et conseils pratiques, cette « boîte à outils » s'adresse aux musiciens à la recherche d'informations sur les cours d'instrument et les formations existantes, comme aux groupes souhaitant mieux connaître les dispositifs d'accompagnement, tremplins, aides aux projets et autres ressources disponibles en Mayenne.

Musiciens, musiciennes, zikos, zikeuses, à vous de jouer !

SOMMAIRE

📄 S'informer p.5

6PAR4 / Tranzistor / Créer une association / Organiser un concert

📄 Répéter p.13

La Boîte à musique / Conservatoire de Laval agglo / La Boussole / Le Cube /
Établissement d'enseignements artistiques du pays de Craon

📄 Se former p.17

Apprendre la musique / Se faire accompagner

📄 Jouer p.29

Petit kit du bookeur débutant / Les Émergences / Les risques auditifs

📄 Enregistrer p.35

Studios de répétition / Ingénieurs du son et studios professionnels / Financer un
enregistrement / Diffuser sa musique sur le web

📄 Édition numérique

Ce guide est consultable et téléchargeable sur www.tranzistor.org

Une version mise à jour et actualisée est proposée chaque année et
disponible sur ce même site en édition numérique.

S'INFORMER

Un musicien informé en vaut deux !
Difficile de trouver des contacts ? De se
repérer dans la jungle tentaculaire du
secteur musical ? Ou d'être au fait des
législations et réglementations en
vigueur ?

Petite check-list des structures et outils à
votre disposition pour vous aiguiller et
vous guider...



LA RESSOURCE, C'EST QUOI ?

Charlène Houdayer, chargée de l'accompagnement des pratiques et des initiatives locales au 6PAR4 à Laval



© Simon Hemine

La personne en charge de l'accompagnement sur votre territoire a pour rôle d'informer, d'orienter et de conseiller les porteurs de projets, aussi bien concernant un projet musical ou une activité de développement d'artistes (label, tourneur...).

Une structure comme le 6PAR4 travaille en réseau et dispose d'une connaissance fine de son territoire. **C'est donc une porte d'entrée incontournable pour se faire connaître, et être mis en relation avec les bons interlocuteurs.** Car en Mayenne et en région Pays de la Loire, différentes personnes œuvrent dans le domaine des musiques actuelles, chacun ayant des compétences spécifiques.

Musiciens, organisateurs de concerts ou managers en herbe, n'hésitez donc pas à contacter la scène de musiques actuelles de votre territoire – notamment la personne en charge de l'accompagnement, qui est votre référent.

6PAR4

La scène de musiques actuelles lavalloise propose différents outils et services afin de répondre à toutes les questions que se pose un musicien ou un acteur du milieu musical.

Rendez-vous conseils

Un accompagnement personnalisé peut être proposé pour répondre à vos questions administratives, budgétaires, juridiques, sociales... et pour vous aider à avancer dans vos projets.

Un fonctionnement en réseau

En tant que référent sur le département, le 6PAR4 travaille en lien étroit avec les lieux de répétition du territoire, également structures ressources musiques actuelles, sans oublier les écoles de musique et conservatoires.

Pour qui ?

Les musiciens, techniciens, organisateurs de concerts, managers, étudiants ainsi que tous les curieux et passionnés de musique.

Contact

Charlène Houdayer - 6PAR4
177 rue du vieux Saint Louis - 53000 Laval
02 43 59 77 80 - charlene@6par4.com - www.6par4.com

TRANZISTOR

Média multi-support, Tranzistor s'intéresse à l'ensemble du champ culturel et artistique en Mayenne (musique, danse, théâtre, cinéma, littérature, arts visuels...), via plusieurs vecteurs :

Le magazine Tranzistor

Passage en revue de l'actualité culturelle, dossiers thématiques, interviews, chroniques de disques... Ce magazine gratuit, publié trois fois par an et édité à 4000 exemplaires par Mayenne Culture, vise à promouvoir et valoriser la culture en Mayenne.

Tranzistor l'émission

Diffusée tous les premiers jeudis du mois sur L'Autre radio, *Tranzistor l'émission* se décline également en version « live », pour trois émissions en public, alternant interviews et concerts avec deux à trois groupes invités.

Tranzistor.org

Retrouvez sur le site de Tranzistor : articles, interviews, chroniques de disques, vidéos... Ainsi que les archives du magazine et de l'émission.

Contact

Nicolas Moreau - Mayenne Culture
84 avenue Robert Buron - CS 21429 - 53014 Laval cedex
02 43 67 60 90 - contact@tranzistor.org - www.tranzistor.org



© Alexandre Noyer

CRÉER UNE ASSOCIATION

Une association, pourquoi ?

Étape incontournable lorsque l'activité d'un groupe commence à se développer, créer une association permet de disposer d'une **capacité juridique**. On peut alors ouvrir un compte bancaire, recevoir des dons (exemple : appel à souscription pour financer un enregistrement studio), des subventions, acheter du matériel, signer un contrat, émettre des factures...

Attention : le fait qu'une association soit à **but non lucratif** n'empêche pas celle-ci d'effectuer des bénéfices, mais implique que ces bénéfices ne peuvent être partagés entre les membres de l'association et contribuer à leur enrichissement personnel.

La loi 1901 définit l'association comme « *la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices* ».

Définir l'objet et les statuts de l'association

Avant toute démarche, il s'agit de bien définir le projet, les objectifs et le mode d'organisation de l'association ainsi que les responsabilités entre les membres de l'équipe associative.

Cette réflexion préalable facilitera la **rédaction des statuts** qui définissent l'objet et le mode de fonctionnement de l'association. Le contenu et la forme de ces statuts sont libres. Les modèles et statuts types proposés par les préfectures ou certains organismes ne sont pas obligatoires. Il s'agit surtout de disposer de statuts adaptés au fonctionnement de son association.

Il peut être d'ailleurs utile de se faire accompagner dans la rédaction de ces statuts, qui en général mentionnent les informations suivantes :

- le nom de l'association,
- l'objet (les buts et objectifs de l'association ; mieux vaut prévoir un objet assez large permettant aux activités de l'association d'évoluer),
- le siège social (adresse postale de l'association, qui peut être un domicile),
- la durée pour laquelle l'association est créée (qui peut être une durée indéterminée),
- l'organisation de l'association (modalités des prises de décisions et de leur exécution, fonctionnement des instances dirigeantes),
- les membres (catégories, conditions d'adhésion et d'exclusion),
- les ressources (financières, humaines),
- les modalités de modification des statuts et de dissolution de l'association...

Déclarer l'association

Ces statuts rédigés, il faut ensuite déposer une **déclaration** à la préfecture ou sous-préfecture où est situé le siège social de l'association.

Cette déclaration fait apparaître :

- le nom et l'objet de l'association,
- l'adresse du siège social,

>>>

>>>

- les noms, professions, domiciles et nationalités des personnes qui sont chargées de son administration et de sa direction (bureau...).

À noter : des formulaires de déclaration types sont téléchargeables sur www.associations.gouv.fr

Cette déclaration doit être accompagnée d'un exemplaire des statuts signé par au moins deux membres de l'association et d'un compte-rendu de l'assemblée constitutive de l'association, signé par au moins un membre de l'association.

Le dépôt de la **déclaration** peut s'effectuer :

- par internet via le téléservice « e-crédation » (www.associations.gouv.fr)

- par courrier ou simple dépôt à la préfecture. Joindre dans ce cas une enveloppe affranchie pour 20g, portant l'adresse du siège social de l'association.

Une fois cette déclaration effectuée, l'administration vous demandera de remplir un imprimé de **demande d'insertion au Journal Officiel**. Depuis le 1^{er} janvier 2020, la publication au Journal Officiel est gratuite. Cette insertion officialise la création de votre association et lui confère une capacité juridique.

Source : *Le petit manuel du musicien amateur - Fuzz'Yon / 14Bis Espace Jeunes*

✚ Pour en savoir plus : consultez les guides pratiques de l'association sur www.associations.gouv.fr

🔵 Pour plus d'infos et vous faire accompagner dans la création de votre asso : contactez la Ligue de l'enseignement (FAL 53) : <https://laligue53.org> ; ou le Centre de ressources à la vie associative (CRVA) : associations@laliguepaysdelaloire.org - 02 51 86 33 09 - www.associations-lpdl.org

ORGANISER UN CONCERT

L'organisation d'un concert ou d'un festival implique un certain nombre de démarches préalables. Petit abécédaire non exhaustif des étapes à suivre et des informations à connaître.

Autorisations

L'organisation de toute manifestation publique nécessite l'autorisation du maire de la commune concernée. L'organisateur doit donc effectuer, au moins un mois avant la date prévue, une demande d'autorisation à la mairie et à la préfecture.

Il peut également être utile, selon les manifestations, de prévenir les autorités qui pourraient être concernées de près ou de loin par un tel événement : la préfecture, la police (pour des raisons de sécurité), le voisinage (nuisances sonores éventuelles). Certaines requêtes nécessitent également l'approbation de la mairie ou de la préfecture (interdiction de circuler, l'implantation de panneaux, l'usage d'une sonorisation sur la voix publique, l'installation d'un chapiteau, etc.).

Assurances

Tout artiste ou tout bénévole intervenant à l'occasion d'un spectacle doit être assuré par l'organisateur. Il est obligatoire de contracter une **assurance responsabilité civile organisateur** (RCO) couvrant ponctuellement les dommages causés à la salle, aux biens et aux personnes lors de la manifestation (inclure les périodes de montage et de démontage). Pour le matériel, il peut être utile de prendre une assurance tous risques matériels.

Billetterie

Dans le cas où l'organisateur met en place une billetterie, il doit remettre un **billet à chaque spectateur**. À noter : la mise en place d'une billetterie est obligatoire lorsque le spectacle est payant.

Le billet doit être composé d'une souche conservée par l'organisateur, d'une partie laissée au spectateur et d'un coupon de contrôle retenu lors du contrôle effectué avant l'accès au lieu du spectacle. Les billets doivent être numérotés et conservés dix ans.

➤ Pour plus d'infos : www.cnm.fr/fiches-pratiques/la-billetterie-des-spectacles-vivants

Déclaration des droits d'auteur (Sacem)

L'organisateur doit déclarer le concert, 15 jours avant sa date, à la Sacem, par téléphone, par courrier ou en ligne (contacts et formulaires de déclaration sur www.sacem.fr). La Sacem adresse alors à l'organisateur un contrat, permettant de bénéficier d'une réduction de 20 % sur le tarif applicable. Si la manifestation ne comprend aucune œuvre du répertoire de la Sacem, il n'y aura aucune redevance à payer.

Le montant des droits d'auteur calculés par la Sacem dépend des conditions d'organisation de l'évènement. Si le budget des dépenses ne dépasse pas 5 000 € et que le prix d'entrée est inférieur ou égal à 20 €, un montant forfaitaire est défini en fonction des dépenses et du prix d'entrée. Ce forfait peut aller de 62 € à 594 €.

Si le budget des dépenses dépasse 5 000 € et/ou que le prix d'entrée est supérieur à 20 €, le montant des droits d'auteur est déterminé par application d'un pourcentage



sur les recettes réalisées (entrées, buvette, restauration, etc.) ou sur le budget des dépenses engagées. Le taux applicable est de 11 %. Même si l'entrée est gratuite, la Sacem percevra des droits sur les dépenses engagées et sur les autres recettes.

Dans les 10 jours suivant le concert, l'organisateur devra envoyer à la Sacem le programme des œuvres diffusées, accompagnées de l'état des recettes et dépenses du concert.

➤ Pour plus d'infos : www.sacem.fr

Licence d'entrepreneur de spectacles

L'organisation de concerts s'inscrit dans un **cadre réglementaire spécifique**. En effet, tout entrepreneur de spectacles régulier doit disposer d'une licence. Cette licence, dont il existe 3 catégories, est délivrée par la direction régionale des affaires culturelles (DRAC), auprès de qui il faut en faire la demande.

Pour ceux dont l'activité principale n'est pas l'organisation de spectacles, il est cependant possible d'organiser des spectacles sans posséder la licence, et ce dans la **limite de six représentations par an**. On parle alors d'**organisateur occasionnel**. À noter : dans le cas d'un festival, si lors de la manifestation plus de 6 groupes sont programmés, la demande d'obtention de la licence est obligatoire (6 représentations = 6 prestations scéniques).

Rémunération des artistes

Les artistes se produisant dans un spectacle organisé dans un cadre lucratif relèvent du Code du travail et doivent être rémunérés sous forme de salaire. Tout contrat passé avec un artiste moyennant rémunération est considéré comme un contrat de travail. Il existe deux types de contrat : le contrat d'engagement et le contrat de cession.

Le **contrat de cession** des droits d'exploitation d'un spectacle est passé entre le producteur ou tourneur et l'organisateur. Dans ce cas, l'organisateur « achète » le droit de diffuser le spectacle. Le producteur ou le tourneur reste l'employeur des artistes.

Le **contrat d'engagement** est passé directement avec l'artiste. Dans ce cas, l'organisateur est l'employeur légal des artistes.

Service gratuit d'aide administrative, le **Guichet unique** ou **Guso** vise à simplifier les démarches des organisateurs occasionnels pour l'embauche d'un artiste. Un formulaire unique et valant contrat de travail permet ainsi de s'acquitter en une seule fois de toutes les cotisations sociales induites par cette embauche.

➤ Pour plus d'infos : www.guso.fr

Cas des artistes amateurs

Selon la loi du 7 juillet 2016, l'artiste amateur, qui participe à un spectacle à titre bénévole dans un cadre non lucratif, ne relève pas du Code du travail. Il ne peut y avoir remise en cause du caractère bénévole de sa participation même s'il y a recours pour l'organisation de ce spectacle à de la publicité, à du matériel professionnel et à une billetterie payante. Il est par ailleurs possible pour l'organisateur d'attribuer une partie des recettes à l'artiste amateur afin de financer les frais liés aux activités pédagogiques et culturelles et les frais engagés pour les représentations concernées. L'artiste amateur qui se produit dans un spectacle organisé dans un cadre lucratif relève



>>>

du Code du travail et doit être rémunéré en conséquence. Ce principe se voit modéré par des dérogations qui fixent certaines exceptions. Les structures dont les missions prévoient l'accompagnement de la pratique amateur et la valorisation des artistes amateurs peuvent faire participer un ou plusieurs artistes amateurs, constitués sous forme associative, à des représentations en public sans être tenues de les rémunérer.

+ Pour plus d'infos : cnm.fr/fiches-pratiques/pratique-amateur-et-spectacle-vivant

Remboursement de frais

Dans le cas de recours à des bénévoles ou de la programmation d'artistes amateurs, ces derniers ne doivent pas recevoir de salaire de la part de l'organisateur. On admet cependant qu'ils puissent être remboursés des dépenses engagées pour le compte de l'association. Tout remboursement doit correspondre à une dépense réelle et doit être justifié par une facture (billet de train, note de restaurant...). À défaut de justification, les sommes versées aux bénévoles peuvent être considérées par l'URSSAF comme des salaires déguisés et peuvent donner lieu à des redressements.

Sécurité

À la demande du maire, une commission de sécurité peut décider si une manifestation peut être autorisée ou pas. Elle définit le nombre de personnes pouvant être accueillis dans le lieu (classement ERP) et peut aussi déterminer si les matériaux et installations sont conformes.

Non obligatoire en dessous de 1500 spectateurs, un service de sécurité peut s'avérer nécessaire dans certains cas. Élément important de la réussite du spectacle, le service de sécurité est chargé de la sécurité des artistes, du public et des techniciens. La présence d'un service de secours peut aussi s'avérer utile.

À partir de l'heure d'ouverture des portes, l'organisateur est responsable de la sécurité dans l'enceinte du spectacle, mais aussi dans un rayon de 50 mètres autour de l'entrée.

Taxe fiscale sur les spectacles de variétés

Cette taxe à caractère fiscal est obligatoire : tout organisateur doit déclarer ses recettes au CNM (centre national de la musique). Elle s'élève à 3,5 % des recettes de la billetterie ou du prix du contrat de cession (dans le cas d'un concert gratuit).

+ Pour plus d'infos : www.cnm.fr/taxe

Vente de boissons

Si aucune boisson alcoolisée n'est servie, une association peut ouvrir une buvette ou un bar sans demander d'autorisation à vendre des boissons. Pour la vente de boissons appartenant à la 3^e catégorie (vin, bière, etc.) lors d'une manifestation, il est nécessaire d'adresser au maire de la commune concernée une demande d'autorisation d'ouverture de buvette temporaire au moins 15 jours avant.

Une association ne peut formuler une autorisation que pour un certain nombre d'événements (5 fois par an pour les associations organisant des événements).

Sources : *fiches pratiques CNM, Le petit manuel du musicien amateur - Fuzz'Yon/14Bis Espace Jeunes*

+ Pour en savoir plus : www.cnm.fr/fiches-pratiques/lorganisation-de-spectacles

RÉPÉTER

Besoin d'un lieu pour répéter ponctuellement ou régulièrement ? Le département dispose de plusieurs studios de répétition adaptés aux musiques amplifiées, équipés et proposant différents services complémentaires de la répétition : ressources, accompagnement, enregistrement...



QUE TROUVE-T-ON DANS UN STUDIO DE RÉPÉTITION ?

Bruno Legrand, animateur de *La Boussole*, studios musiques actuelles du conservatoire de Mayenne communauté



Notre objectif, au Grand Nord comme dans les autres studios, est de répondre aux attentes des groupes locaux ainsi qu'à tous les musiciens amateurs souhaitant développer des projets collectifs. Nous mettons à disposition des musiciens des studios adaptés, équipés en matériel et traités acoustiquement pour offrir un confort de travail sans déranger qui que ce soit. Le tout à des tarifs très accessibles. Mais ce n'est pas tout, car un groupe ne se contente pas de répéter. C'est aussi jouer sur scène, enregistrer, se former, s'informer, se structurer... Il s'agit d'**envisager toutes les dimensions de la vie d'un groupe au quotidien**.

Le cœur du projet réside dans l'accompagnement personnalisé des musiciens, sans distinction de style musical, sans condition d'âge ni contrainte géographique. Des actions se développent également avec les acteurs locaux et départementaux afin de proposer aux groupes des concerts dans des conditions professionnelles, des formations, des résidences...

Craon

ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES DU PAYS DE CRAON



Studio(s)
Studio (40m²).

Matériel

Matériel de sonorisation, micros, batterie, 2 amplis guitare, ampli basse. Possibilité de stockage du matériel.

Service(s) proposé(s)

Répétition / Aide à la 1^{re} répétition / Info-ressources / Enregistrement-maquettage / Accompagnement technique / Accompagnement artistique / Accompagnement à la scène

Tarif(s)

Répétition hebdomadaire de 3 heures : 20€/mois/groupe ou 150€/an/groupe.
À la carte : 3€/heure/groupe.

Jours et horaires d'ouverture

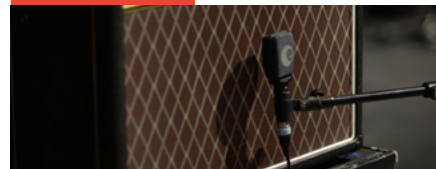
Du lundi au dimanche, de 9h à minuit.
Fermeture annuelle mi-juillet à fin août.

Contact

Établissement d'enseignements artistiques du Pays de Craon
Place Tussenhausen - BP 52
53230 Cossé-le-Vivien
02 43 91 79 79
m.garanger@paysdecraon.fr

Bonchamp

LA FABRIQUE



Studio(s)

Studio 1 (75m²), studio 2 (55m²).

Matériel

Mise à disposition des lieux uniquement (backline et équipement sur demande).

Service(s) proposé(s)

Répétition / Résidences

Tarif(s)

Sur demande.

Jours et horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Contact

David Dreux - La Fabrique
10 rue de la Chambrouillère
Bonchamp-lès-Laval
02 43 53 70 42
contact@lafabriquepluslapotion.fr

Évron

LA BOÎTE À MUSIQUE (CSC LE TRAIT D'UNION)



Studio(s)

Studio (30m²).

Matériel

Matériel de sonorisation, micros, batterie, amplis guitare, ampli basse, piano numérique, matériel d'enregistrement. Possibilité de stockage du matériel.

Service(s) proposé(s)

Répétition / Info-ressources / Enregistrement-maquettage

Tarif(s)

Gratuit.

Jours et horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi, de 10h à 18h. Samedi, de 10h à 17h (en fonction des besoins du groupe : possibilité de remise des clés sous conditions et caution).

Contact

Serge Churin - Centre socio-culturel Le Trait d'union
32 bis rue du Montaigu - 53600 Évron
02 43 01 22 09
serge.churin@evron.fr

Laval

DÉPARTEMENT MUSIQUES ACTUELLES DU CONSERVATOIRE



Studio(s)

5 studios

Matériel

Matériel de sonorisation, micros, batteries, amplis guitare et basse. Possibilité de stockage du matériel.

Service(s) proposé(s)

Répétition / Aide à la 1^{re} répétition / Infos-ressources / Enregistrement-maquettage / Accompagnement technique / Accompagnement artistique / Accompagnement à la scène / Prévention des risques auditifs

Tarif(s)

3,25€/heure/groupe.

Jours et horaires d'ouverture

365 jours/an, 24h/24h.

Contact

Christophe Chauvel - Conservatoire de Laval agglo
Le Quarante
40 rue du Britais - 53000 Laval
02 53 74 14 14 / 06 03 62 57 21
christophe.chauvel.53@orange.fr
crd.agglo-laval.fr

Mayenne**LA BOUSSOLE (LE GRAND NORD)****Studio(s)**

Studio 1 (60m²), studio 2 (30m²), 1 control room pour l'enregistrement.

Matériel

Matériel de sonorisation, micros, batterie, amplis guitare, ampli basse, claviers, matériel d'enregistrement.

Service(s) proposé(s)

Répétition / Aide à la 1^{re} répétition / Info-resources / Enregistrement-maquettage / Accompagnement technique / Accompagnement artistique / Accompagnement à la scène

Tarif(s)

Répétition hebdomadaire de 3 heures maximum : 20€/mois/groupe ou 150€/an/groupe.
Répétition(s) hebdomadaire(s) de 6 heures max (ou 2x3 heures) : 30€/mois/groupe ou 200€/an/groupe.
À la carte : 3€/heure/groupe ou 20€/jour/groupe.

Jours et horaires d'ouverture

Du lundi au dimanche, de 9h à minuit.

Contact

Bruno Legrand - Conservatoire de Mayenne
Communauté
Le Grand Nord - Esplanade François Mitterrand - BP 50424 - 53104 Mayenne
02 43 11 19 89
laboussole@legrandnord.fr
www.legrandnord.fr

Saint-Denis-de-Gastines**LE CUBE****Studio(s)**

Studio 1 (30m²), studio 2 (20m²), 1 control room pour l'enregistrement.

Matériel

Matériel de sonorisation, micros, batterie, amplis guitare, ampli basse, clavier, matériel d'enregistrement, matériel MAO (ordinateurs, contrôleurs, pads...). Possibilité de stockage du matériel.

Service(s) proposé(s)

Répétition / Aide à la 1^{re} répétition / Info-resources / Enregistrement-maquettage / Accompagnement technique / Accompagnement artistique / Accompagnement à la scène

Tarif(s)

Inscription annuelle : 6€/personne. Répétition hebdomadaire de 3 heures : 21€/mois/groupe ou 158€/an/groupe. Possibilité de répétition à la journée ou à l'heure.

Jours et horaires d'ouverture

Du lundi au dimanche, de 9h à 23h.

Contact

Lucia Korosiova - Le Cube / École de musique communautaire de l'Ernée
Impasse de l'Harmonie - 53500 Saint-Denis-de-Gastines
07 48 72 07 61
lecube@lernee.fr
lecube.lernee.fr



SE FORMER

Ça « s'apprend » les musiques actuelles ?

Oui, la preuve en Mayenne : plus de

50% des musiciens ont suivi un enseignement en école de musique !

Le département offre une diversité

de propositions pédagogiques,

des cours individuels d'instruments

à l'accompagnement de groupes, des

stages courts aux cursus longs, des écoles

associatives aux conservatoires...

RÉPARATION ET ENTRETIEN D'INSTRUMENTS

Guitare, accordéon, instruments à vent ou à cordes... Retrouvez l'ensemble des facteurs, luthiers, accordeurs et réparateurs d'instruments en Mayenne sur la carte proposée par Tranzistor : www.tranzistor.org/rue-des-orfevres

APPRENDRE LA MUSIQUE / SE PERFECTIONNER

Vous souhaitez apprendre à jouer de la basse électrique ? Perfectionner votre jeu de guitare ? Ou tout simplement pratiquer votre instrument avec d'autres musiciens ? Différents types de réponses sont proposés aux enfants comme aux adolescents ou adultes : cours d'instrument individuel ou en groupe, atelier de pratique collective, parcours personnalisé...

En voici un panorama forcément synthétique. Pour plus d'informations sur les enseignements proposés et les modalités pratiques (tarif, horaire, etc.), n'hésitez pas à vous adresser directement aux écoles.

Ahuillé

FAMILLES RURALES

Type de structure

Association

Instrument(s) enseigné(s)

Batterie / Djembé / Piano / Synthétiseur / Trompette.

Contact

Association Familles Rurales Ahuillé Musique
21 place de l'Église - 53940 Ahuillé
02 43 68 96 02
florenceborel@neuf.fr

Bonchamp

CONSERVATOIRE DE LAVAL AGGLO

Type de structure

Établissement public d'enseignement artistique

Atelier(s)

Atelier jazz / Big band / Atelier musiques actuelles niveau 1 / Atelier musiques actuelles niveau 2.

Contact

Conservatoire de Laval agglo - Pôle de Bonchamp
25 rue du Maine - 53960 Bonchamp
07 71 36 46 20
christophe.turcant@agglo-laval.fr
crd.agglo-laval.fr

Changé

CONSERVATOIRE DE LAVAL AGGLO

Type de structure

Établissement public d'enseignement artistique

Instrument(s) enseigné(s)

Batterie / Clavier / Guitare électrique / Percussions.

Atelier(s)

Atelier impro / Ateliers ados-adultes / Atelier accompagnement chant / Fanfare Klezmer / MAO.

Accompagnement

Accompagnement artistique (groupes et artistes solo) / Accompagnement projet MAO.

Contact

Franck Serveau - Conservatoire de Laval agglo - Pôle de Changé
2 rue des Bordagers - 53810 Changé
07 71 36 46 15
franck.serveau@agglo-laval.fr
crd.agglo-laval.fr

Château-Gontier-sur-Mayenne

CHALLENGE MUSIK

Type de structure

Association

Instrument(s) enseigné(s)

Basse électrique / Batterie (stages) / Percussions / Stages instruments de l'Afrique de l'ouest.

Accompagnement

Conseils en management d'artiste, production musicale, enregistrement, mise à disposition de salle de répétition... (groupes et artistes solo adhérents de l'association).

Contact

Challenge Musik
9 rue du Général Lemonnier
53200 Château-Gontier-sur-Mayenne
06 63 80 46 05
challengemusik@orange.fr
www.facebook.com/asso.challengemusik

Château-Gontier-sur-Mayenne

CONSERVATOIRE DU PAYS DE CHÂTEAU-GONTIER

Type de structure

Établissement public d'enseignement artistique

Instrument(s) enseigné(s)

Basse électrique / Batterie / Guitare d'accompagnement.

Atelier(s)

Atelier musiques assistées par ordinateur (MAO) / Atelier création et improvisation.

Accompagnement

Stages individualisés (regard extérieur, conseils) pour groupes ou artistes solo.

Contact

Conservatoire du Pays de Château-Gontier
Place André Counord
53200 Château-Gontier-sur-Mayenne
02 43 09 30 90
conservatoire@chateaugontier.fr
culture.chateaugontier.fr

Contest

FAMILLES RURALES

Type de structure

Association

Instrument(s) enseigné(s)

Guitare acoustique / Guitare électrique.

Contact

Familles Rurales association de Contest
Mairie de Contest
Route principale - 53100 Contest
02 43 00 46 17
famillesruralescontest@gmail.com

Cossé-le-Vivien / Craon

ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES DU PAYS DE CRAON

Type de structure

Établissement public d'enseignement artistique

Instrument(s) enseigné(s)

Accordéon diatonique (cours en atelier collectif) / Accordéon chromatique / Basse électrique / Batterie / Chant / Clavier / Contrebasse jazz / Guitare d'accompagnement / Guitare électrique / Piano jazz / Synthétiseur / Trompette jazz / Saxophone jazz / Trombone funk / Tuba funk.

Atelier(s)

Atelier jazz / Atelier jazz junior / Atelier musiques actuelles / Atelier blues / Atelier musiques traditionnelles.

Accompagnement

Accompagnement artistique (groupes, artistes solo).

Contact

Établissement d'enseignements artistiques du Pays de Craon
Place Tussenhausen - BP 52
53230 Cossé-le-Vivien
02 43 91 79 79
m.garanger@paysdecraon.fr
www.paysdecraon.fr/culture/culture/eta-
blissement-denseignements-artistiques/

Cossé-le-Vivien / Cuillé**MUSIC CLUB
INTERCANTONAL COSSÉEN****Type de structure**

Association

Instrument(s) enseigné(s)

Accordéon / Basse / Batterie / Cajon / Chant / Clavier / Contrebasse / Guitare acoustique / Guitare électrique / Percussions / Piano.

ContactMusic club intercantonal cosséen
100 place Tussenhausen
53230 Cossé-Le-Vivien
02 43 68 77 14 / 06 07 99 55 80
musicclub.cosse@laposte.net**Ernée****ÉCOLE DE MUSIQUE
ET DE THÉÂTRE DE L'ERNÉE****Type de structure**

Établissement public d'enseignement artistique

Instrument(s) enseigné(s)

Basse électrique / Guitare électrique / Batterie.

Atelier(s)

Atelier musiques actuelles.

Accompagnement

Accompagnement artistique, technique et scénique proposé par Le Cube, antenne de l'école de musique.

ContactÉcole de musique et de théâtre de l'Ernée
Parc activités de la Querminais
69 rue de la Querminais - 53500 Ernée
02 43 05 98 88
ecoledemusique@lernelle.fr**Évron****CONSERVATOIRE
DES COËVRONS****Type de structure**

Établissement public d'enseignement artistique

Instrument(s)/discipline(s) enseigné(s)

Basse électrique / Batterie / Ear training / Guitare électrique / Musique assistée par ordinateur (MAO).

Atelier(s)

Atelier jazz / Atelier musiques actuelles / Atelier impro jazz / Atelier vocal.

Accompagnement

Conseils, enregistrements, mise à disposition de salles et de matériel (groupes et artistes solo résidant sur la communauté de communes). En partenariat avec le CSC Le Trait d'union.

ContactConservatoire des Coëvrons
Boulevard Maréchal Juin - 53600 Évron
02 43 01 94 76
tlaroche@lescoevrons.com
www.coevrons.fr/sommaire/le-conservatoire**Laval****AFRIQUE
RÉHEM****Type de structure**

Association

Instrument(s) enseigné(s)

Percussions africaines (cours en atelier collectif, stages)

ContactAssociation Afrique Réhem
06 51 71 73 24
afriquerehem@live.fr**Laval****CONSERVATOIRE
DE LAVAL AGGLO****Type de structure**

Établissement public d'enseignement artistique

Instrument(s)/disciplines enseigné(s)

Basse électrique / Chant / Clavier / Composition / Guitare acoustique / Guitare d'accompagnement / Guitare électrique / Formation musicale pour autodidactes / Musique assistée par ordinateur (MAO) / Percussions / Techniques du son.

Atelier(s)

Atelier jazz / Atelier musiques actuelles / Atelier de pratiques instrumentales / Atelier de création musicale / Atelier de pratiques collectives / Atelier steel drums.

Accompagnement

Accompagnement artistique, technique et scénique (groupes, artistes solo).

ContactConservatoire de Laval agglo
Le Quarante
40 rue du Britais - 53000 Laval
02 53 74 14 14
crd@agglo-laval.fr
crd.agglo-laval.fr**Laval****ÉCOLE
PAUL FAURE****Type de structure**

Structure indépendante

Instrument(s) enseigné(s)

Accordéon diatonique / Chant / Flûte traversière / Guitare acoustique / Guitare électrique / Piano / Violon.

Atelier(s)

Atelier jazz impro / Atelier sur l'assise rythmique.

ContactÉcole Paul Faure
31 rue Crossardière - 53000 Laval
02 43 56 78 55 / 06 60 77 33 64
annie.conseil@orange.fr**Laval****L'ATELIER
DU RYTHME****Type de structure**

Structure indépendante

Instrument(s) enseigné(s)

Batterie / Basse électrique / Guitare acoustique / Guitare électrique.

Atelier(s)

Atelier jazz impro / Atelier musiques actuelles.

ContactL'atelier du rythme Jean-Pierre Aubinière
13 rue du Lycée - 53000 Laval
06 47 10 44 71
latelier.du.rythme@orange.fr
www.latelierdurhythme.fr**Laval****LES DOIGTS
TONIQUES****Type de structure**

Association

Instrument(s) enseigné(s)

Accordéon diatonique (cours en atelier collectif).

ContactClément Guais
06 03 96 29 97
accordeon.guais@yahoo.fr**Laval****LUBU (LAVAL UNBELIEVABLE
BANDE DE UKES)****Type de structure**

Groupe de musique

Instrument(s) enseigné(s)

Ukulélé (cours atelier collectif)

ContactJulie Vandard
06 76 07 07 06
lubulaval@gmail.com
www.facebook.com/lepalindromequistrum

Laval / Belgeard ÉCOLE MODERNE DE MUSIQUE

Type de structure

Association

Instrument(s) enseigné(s)

Accordéon / Basse électrique / Batterie / Chant / Clavier / Guitare acoustique / Guitare électrique / MAO / Piano / Percussions / Ukulélé / Cajon / Trompette / Clarinette.

Accompagnement

Accompagnement artistique (groupes, artistes solo) / Présence scénique.

Contact

École moderne de musique
Espace Scomam - 4 rue de l'Ermitage -
53000 Laval
02 43 49 91 19
ecolemoderne.demusique@orange.fr
www.emm-laval.fr

L'Huisserie CONSERVATOIRE DE LAVAL AGGLO

Type de structure

Établissement public d'enseignement artistique

Instrument(s) enseigné(s)

Guitare acoustique / Guitare électrique / Percussions / Piano / Saxophone / Trompette.

Atelier(s)

Atelier d'improvisation / Atelier de création pluridisciplinaire

Accompagnement

Accompagnement artistique (groupes et artistes solo résidant sur la commune).

Contact

Conservatoire de Laval agglo - Pôle de L'Huisserie
2 rue du Maine - 53970 L'Huisserie
07 71 36 46 21
pierre-alexis.cadot@agglo-laval.fr
crd.agglo-laval.fr

Loiron-Ruillé CONSERVATOIRE DE LAVAL AGGLO

Type de structure

Établissement public d'enseignement artistique

Instrument(s) enseigné(s)

Basse électrique / Batterie / Guitare électrique.

Atelier(s)

Atelier musiques actuelles.

Contact

Conservatoire de Laval Agglo - Pôle de Loiron-Ruillé
Parc d'activités La Chapelle du Chêne -
53320 Loiron-Ruillé
02 43 02 77 67
crd.loiron@agglo-laval.fr
crd.agglo-laval.fr

Mayenne LA BOUSSOLE (LE GRAND NORD)

Type de structure

Établissement public d'enseignement artistique

Instrument(s) enseigné(s)

Batterie / Basse électrique / Clavier / Guitare électrique / MAO / Technique vocale / Parcours musiques actuelles en 4 modules : cours instrumental, atelier de pratique collective, MAO, autonomie du musicien.

Atelier(s)

Ateliers musiques actuelles / Atelier jazz / Atelier de création collective MAO / Atelier de création collective en groupe.

Accompagnement

Accompagnement artistique (groupes, artistes solo).

Contact

Conservatoire de Mayenne Communauté
Le Grand Nord - Esplanade François
Mitterrand - BP 50424 - 53104 Mayenne
02 43 11 19 89
laboussole@legrandnord.fr
www.legrandnord.fr

Meslay-du-Maine ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE THÉÂTRE DU PAYS DE MESLAY-GREZ

Type de structure

Établissement public d'enseignement artistique

Instrument(s) enseigné(s)

Basse électrique / Percussions / Contrebasse.

Atelier(s)

Atelier jazz / Atelier musique celtique / Atelier musiques amplifiées / Fanfare.

Accompagnement

Pour des groupes amateurs.

Contact

École de musique et de théâtre du Pays de Meslay-Grez
1 voie de la Guiterrière
53170 Meslay-Du-Maine
02 43 98 74 08
ecoledemusique@paysmeslaygrez.fr

Saint-Berthevin CONSERVATOIRE DE LAVAL AGGLO

Type de structure

Établissement public d'enseignement artistique

Instrument(s)/discipline(s) enseigné(s)

Accordéon / Basse électrique / Chant / Formation musicale / Guitare acoustique / Guitare électrique / Percussions / Saxophone-Trompette / Trombone / Accordéon.

Atelier(s)

Ateliers jazz / Atelier rock & métal / Harmonie Jazz / Big Band.

Accompagnement

Conseils, aide à la composition ou l'arrangement, regard extérieur sur l'interprétation, la mise en place rythmique... Accompagnement de groupe métal

Contact

Conservatoire de Laval agglo - Pôle de Saint-Berthevin
11 rue du Haut Bourg
53940 Saint-Berthevin
07 71 36 46 21
pierre-alexis.cadot@agglo-laval.fr
crd.agglo-laval.fr

Villaines-la-Juhel / Pré-en-Pail- Saint-Samson / Saint-Pierre-des- Nids

ÉCOLE D'ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

Type de structure

Établissement public d'enseignement artistique

Instrument(s) enseigné(s)

Accordéon / Batterie / Clavier / Guitare électrique.

Atelier(s)

Atelier musiques actuelles / Atelier de percussions brésiliennes.

Contact

École d'enseignements artistiques de la CCMA
1 rue Jules Doitteau
53700 Villaines-la-Juhel
06 07 47 49 89
eea@cc-montdesavaloirs.fr
www.cc-montdesavaloirs.fr

SE FAIRE ACCOMPAGNER

Perfectionner sa technique vocale, bénéficier d'un regard extérieur pour avancer dans sa démarche artistique, se faire accompagner en répétition par un musicien expérimenté, disposer d'un lieu scénique équipé pour peaufiner son set... Plusieurs structures du département proposent à différents niveaux des formations et dispositifs d'accompagnement adaptés aux besoins et projets des musiciens.

ACCOMPAGNER UN GROUPE, ÇA SIGNIFIE QUOI ?

David Tessier, musicien accompagnateur au département musiques actuelles du conservatoire de Laval agglo



Le premier mot qui me vient à l'esprit, c'est l'humain : quel que soit le projet, que ça soit un groupe d'ados qui démarre ou un auteur-compositeur adulte, on commence toujours par discuter autour d'un café : qu'est-ce qu'ils écoutent ? Quelles sont leurs envies, leurs objectifs ? S'ils citent des influences que je ne connais pas, je vais écouter... Je les forme mais je me forme aussi. **On est dans une relation d'échange, d'égal à égal.** Il s'agit de s'imprégner, de comprendre leur univers musical.

Après, l'accompagnateur a ses limites. Le type qui sait tout sur tout, ça n'existe pas. Le tout, c'est de donner aux musiciens des bases solides, des bons outils et une méthode de travail pour qu'ils puissent créer leur propre musique. En aucun cas, il ne s'agit de faire à leur place et de s'immiscer dans l'artistique. Ce sont eux qui mènent la barque. Je ne fais que proposer. Les zicos prennent ou ne prennent pas. Le but du jeu, c'est de leur faire gagner du temps, et de se retirer petit à petit afin qu'ils prennent seuls leur envol.

MAYENNE CULTURE

Réunions d'infos, stages ou résidences « à la carte », Mayenne Culture organise différents types de formations à l'attention des musiciens du département.

Formations-résidences

Assurées par un intervenant professionnel (musicien, ingénieur du son...), ces résidences individualisées (de deux à quatre jours) permettent aux groupes de bénéficier d'un regard extérieur sur leur travail.

Les objectifs sont définis avec les musiciens, en fonction de leurs attentes : gestion du son sur scène, rapport au public et à l'espace scénique, travail sur les compositions, les arrangements, la mise en place...

Pour qui ?

Groupes et artistes solo professionnels, en voie de professionnalisation ou amateurs disposant d'une certaine expérience (scène, studio...).

Comment ?

Inscription sur demande. Trois à quatre groupes bénéficiaires/an.

Tarif(s)

12€/heure.

Home studio

Cette formation « à domicile » permet de bénéficier des conseils et de l'accompagnement personnalisé (sur une demi-journée à deux jours) d'un intervenant professionnel afin d'optimiser ses productions et/ou enregistrements (configuration du home studio, composition et arrangement, prise de son, mixage...).

Pour qui ?

Musiciens, chanteurs, producteurs MAO, beatmakers travaillant en home studio.

Comment ?

Inscription sur demande. Deux musiciens bénéficiaires par an.

Tarif(s)

12€/heure.

Stages

Mayenne Culture propose quatre à cinq formations courtes (de deux à quatre jours) chaque saison, abordant des thématiques techniques, administratives ou artistiques : initiation aux techniques du son, technique vocale, atelier écrire une chanson, etc.

Pour qui ?

Musiciens, membres de l'entourage des groupes, etc.

Comment ?

Inscription auprès de Mayenne Culture.

Tarif(s)

Environ 18€/jour.

Rendez-vous info

Animés par des intervenants professionnels, ces rendez-vous (d'une durée de 4 heures) visent à répondre aux problématiques que rencontrent au quotidien les musiciens, acteurs associatifs, etc. en matière juridique, technique ou de communication.

Pour qui ?

Musiciens, membres de l'entourage des groupes, organisateurs de concerts, etc.

Comment ?

Inscription auprès de Mayenne Culture.

Tarif(s)

Gratuit (hors adhésion)

Contact

Nicolas Moreau - Mayenne Culture
84 avenue Robert Buron - 53000 Laval
02 43 67 60 90
nicolas.moreau@mayenneculture.fr
www.mayenneculture.fr

6PAR4

Le 6PAR4 construit un parcours d'accompagnement des pratiques au plus proche des artistes, qu'ils soient amateurs, professionnels, locaux ou régionaux.

Son champ d'action passe par l'aide à la

pré-production, au développement et à la structuration, au soutien à la diffusion, et à l'accès à la formation et à l'information collective.

cinqtrois

cinqtrois est conçu comme un portail afin que les musiciens et groupes puissent se faire identifier et permet d'avoir accès à une information continue et adaptée via une newsletter mensuelle, des conseils, des ateliers gratuits, des rencontres...

cinqtrois se décline également sous la forme de trois parcours indépendants :

- **Parcours 1** : destiné aux projets amateurs émergents ayant besoin d'un premier accompagnement en studio de répétition afin d'appréhender leurs premiers concerts. Première entrée du dispositif permettant une approche du live dans des petits lieux de diffusion. 6h d'accompagnement à la répétition avec un intervenant professionnel ; un concert organisé dans un petit lieu de diffusion précédé de balances pédagogiques ; une séance de travail scénique avec un intervenant professionnel.

- **Parcours 2** : destiné aux projets amateurs en développement ayant besoin de gagner en autonomie et expérience live. Suite à un accompagnement avec un lieu partenaire, une séance de travail scénique au 6PAR4 avec deux intervenants professionnels ; un concert au 6PAR4 précédé de balances pédagogiques.

- **Parcours 3** : destiné aux projets engagés dans une démarche de structuration et professionnalisation. Parcours à la carte en fonction des besoins des groupes. Résidences avec des techniciens professionnels ; travail scénique avec des intervenants extérieurs ; diffusion ; aide au développement et à la structuration via des formations spécifiques.

Pour qui ?

Pour les musiciens et musiciennes du département, ayant une pratique en amateur ou s'inscrivant dans une démarche de professionnalisation, en individuel ou en groupe. Pour les associations du territoire œuvrant dans le domaine des musiques actuelles.

Comment ?

Inscriptions ouvertes toute l'année via le site internet du 6PAR4.

Dispositif porté en partenariat avec La Boussole (Mayenne), Le Cube (Saint-De-

nis-de-Gastines), le département musiques actuelles du conservatoire de Laval Agglo, l'établissement d'enseignements artistiques du Pays de Craon, Le Trait d'Union (Évron).

Résidence/filage

Afin de permettre aux musiciens de finaliser leur spectacle, le 6PAR4 propose des temps de résidence ou de filage adaptés à leurs besoins : mise à disposition du lieu et de l'équipe technique pour travailler le son, les lumières ou la scène.

Pour qui?

Groupes et artistes solos du département professionnels, en voie de professionnalisation ou amateurs disposant d'une expérience (scène, studio).

Comment?

Sur demande auprès du 6PAR4. Les demandes sont étudiées en fonction de critères artistiques et de structuration de projet.

360

Dispositif régional porté par Tremolino et dédié au développement des carrières des musiciens, 360 propose un accompagnement par des intervenants reconnus sur la pluriactivité du musicien (résidences, répétitions accompagnées...), des formations administratives, des mesures incitatives et la recommandation auprès des professionnels (médias, diffuseurs).

Pour qui?

Groupes et artistes solo professionnels ou en voie de professionnalisation résidant en Pays de la Loire.

Comment?

Plus d'infos sur :

tremolo.com/developpement-de-carriere/

Contact

Charlène Houdayer - 6PAR4

177 rue du vieux Saint Louis - 53000 Laval

02 43 59 77 80

charlene@6par4.com

www.6par4.com

Cossé-le-Vivien / Craon

ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES DU PAYS DE CRAON

En complément de son offre d'enseignement, l'établissement d'enseignements artistiques du Pays de Craon propose aux musiciens un accompagnement artistique.

Accompagnement artistique

Regard global sur le projet artistique, travail sur la composition, les arrangements, le rythme, la mise en place... Pré-productions, maquettage. Objectifs et programme à définir avec le groupe.

Pour qui ?

Groupes et artistes solo.

Tarif(s)

99€/jour/groupe.

Accompagnement instrumental

Réponse permettant aux musiciens des groupes/projets amateurs de travailler une compétence individuelle instrumentale spécifique.

Pour qui?

Groupes et artistes solo.

Tarif(s)

15€ de l'heure

Accompagnement à la scène

Préparation à la scène, résidences scéniques, concerts dans le cadre du réseau cinqtrois.

Pour qui ?

Groupes et artistes solo préparant leurs premières scènes.

Tarif(s)

Gratuit

Contact

Établissement d'enseignements artistiques du Pays de Craon

Place Tussenhausen - BP 52

53230 Cossé-le-Vivien

02 43 91 79 79

m.garanger@paysdecraon.fr

Laval

DÉPARTEMENT MUSIQUES ACTUELLES DU CONSERVATOIRE

En complément de son offre de répétition et d'enseignement, le DMAC propose différents types d'accompagnement.

Accompagnement technique

Pré-productions, travail sur la gestion du son en répétition...

Pour qui?

Groupes et artistes solo se préparant à la scène ou à l'enregistrement.

Tarif(s)

3,25€/heure/personne.

Accompagnement artistique

Dans le cadre de répétitions accompagnées : travail sur la composition, les arrangements, le jeu en groupe, le rythme, la mise en place... Objectifs et programme à définir avec le groupe.

Pour qui?

Groupes et artistes solo avec créations originales.

Tarif(s)

3,25€/heure/personne.

Accompagnement à la scène

Préparation à la scène, résidences scéniques, concerts dans le cadre du réseau cinqtrois.

Pour qui?

Groupes et artistes solo préparant leurs premières scènes.

Tarif(s)

Gratuit.

Contact

Christophe Chauvel - Conservatoire de Laval agglo

Le Quarante

40 rue du Britais - 53000 Laval

02 53 74 14 14 / 06 03 62 57 21

christophe.chauvel.53@orange.fr

crd.agglo-laval.fr

Mayenne

LA BOUSSOLE (LE GRAND NORD)

En complément des studios de répétition, La Boussole propose différents types d'accompagnement.

Accompagnement technique

Pré-productions, travail sur la gestion du son en répétition...

Pour qui?

Groupes et artistes solo utilisateurs des studios de La Boussole.

Tarif(s)

Gratuit.

Accompagnement artistique

Travail sur la composition, les arrangements, le jeu en groupe, le rythme, la mise en place... Objectifs et programme à définir avec le groupe.

Pour qui?

Groupes et artistes solo utilisateurs des studios de La Boussole.

Tarif(s)

Gratuit.

LE GRAND ATELIER

Lancé en 2011 à Mayenne par le festival Un singe en été et La Boussole (studios de répétition du conservatoire de Mayenne communauté), Le Grand Atelier vise à accompagner un groupe ou artiste solo en développement dans son travail scénique (mise en place du set, gestion de l'espace scénique, rapport au public, son sur scène, etc.).

Assuré par des intervenants professionnels de mars à juin, cet accompagnement alterne neuf jours de résidence, deux journées d'administration et communication ainsi que des concerts, notamment lors du festival Un singe en été ou de la saison Pampa ! en clôture du dispositif.

Contact

Steven Jourdan - 06 59 28 93 24 - steven@tribufamilia.fr

Accompagnement instrumental

MAO : formation initiale à Ableton Live, aide à la composition...

Technique vocale : travail sur la justesse, la respiration, la fatigue vocale...

Pour qui?

Groupes et artistes solo

Tarif(s)

70 € les 5h.

Accompagnement à la scène

Préparation à la scène, résidence scénique...

Pour qui?

Groupes et artistes solo confirmés.

Tarif(s)

Gratuit, sur convention (impliquant en contrepartie une prestation gratuite du groupe).

Contact

Bruno Legrand - Conservatoire de Mayenne
Communauté

Le Grand Nord - Esplanade François

Mitterrand - BP 50424 - 53104 Mayenne

02 43 11 19 89

laboussole@legrandnord.fr

www.legrandnord.fr

Saint-Denis-de-Gastines**LE CUBE**

En complément des studios de répétition, le Cube propose différents types d'accompagnement.

Accompagnement technique

Pré-productions, travail sur la gestion du son en répétition...

Pour qui?

Groupes et artistes solo utilisateurs des studios du Cube.

Tarif(s)

Inclus dans le tarif de répétition.

Accompagnement artistique

Travail sur la composition, les arrangements, le jeu en groupe, le rythme, la mise en place... Objectifs et programme à définir avec le groupe.

Pour qui?

Groupes et artistes solo du département.

Tarif(s)

Inclus dans le tarif de répétition.

Accompagnement à la scène

Préparation à la scène, résidences scéniques, concerts dans le cadre du réseau cinqtrois.

Pour qui?

Groupes et artistes solo confirmés, utilisateurs des studios du Cube.

Tarif(s)

En fonction du dispositif mis en place (Réseau cinqtrois, etc.).

Contact

Lucia Korosiova - Le Cube / École de musique communautaire de l'Ernée

Impasse de l'Harmonie - 53500 Saint-Denis-de-Gastines

07 48 72 07 61

lecube@lernee.fr

lecube.lernee.fr



JOUER

Jouer en public, faire de la scène, partager sa musique en live... C'est l'objectif d'une grande majorité de musiciens. Pour s'orienter dans cette tâche chronophage et souvent ingrate qu'est la recherche de concerts, quelques conseils, contacts et infos utiles.

COMMENT VOUS ORGANISEZ-VOUS POUR DÉMARCHER ?

Xavier Margogne, guitariste des Fils Canouche



D'abord, il faut que tout le monde mette la main à la pâte, et que les rôles soient bien répartis : le contrebassiste s'occupe des festivals, l'accordéoniste des cafés-concerts, moi des salles, théâtres... Et le saxophoniste gère le fichier contacts. C'est un outil important, vital pour nous, qu'on tient à jour et qu'on enrichit en permanence.

Pour démarcher, il faut bien cibler les lieux qui sont à ta portée, sinon tu perds ton temps... Pour les cafés-concerts ou les petites assos, on passe en général un premier coup de téléphone : « ça vous intéresse de recevoir un disque et un dossier de presse ? ». Certains te répondent qu'ils ne fonctionnent que par mail, d'autres te disent oui... Ensuite tu relances. Pour les festivals ou les salles de spectacle, on fonctionne davantage par mail. L'objectif, c'est plutôt d'inviter les programmeurs à un de nos concerts. Sans tourneur, on a tout de même réussi à faire plus de 350 dates. Quand tu te bouges et que tu as de bons outils : un bon disque, un joli dossier de presse... c'est tout à fait jouable.

PETIT KIT DU BOOKEUR DÉBUTANT

La recherche de dates (ou booking) demande une certaine organisation et quelques outils. Liste non-exhaustive de conseils pratiques pour débutant.

Travailler en équipe

Faute de manager, répartissez-vous le travail au sein du groupe : un tel gère les tremplins, un tel les assos, un tel les cafés-concerts dans tel département... Veillez à vous partager équitablement les tâches : le fait qu'un ou deux musiciens seulement soient actifs peut susciter des tensions au sein du groupe. Un manager/tourneur (qui au départ peut être un ami ou un proche du groupe) pourra prendre le relais progressivement et vous décharger de ces tâches.

Constituer un réseau

Une majorité des jeunes groupes trouvent leurs premières dates grâce à leur réseau personnel. Appuyez-vous sur votre cercle d'amis, vos proches, vos connaissances... Il s'agit ensuite d'élargir ce réseau. Entrez en contact avec les acteurs de la « scène locale » : lieux de concert, studios de répétition, médias, assos, musiciens... Les échanges de bons plans et la mutualisation des contacts entre musiciens peuvent par exemple faire gagner beaucoup de temps. Tout comme la préparation d'une tournée associant plusieurs groupes ou les échanges de dates (« je t'invite à jouer dans ma ville, tu m'invites dans la tienne »).

Élaborer un fichier contacts

Outil essentiel pour le démarchage : le fichier contacts. Ce peut être un tableur type Excel dans lequel sont classés par région et par type les contacts des lieux susceptibles de vous programmer. **Ciblez bien** les lieux correspondant à votre genre musical et votre niveau de développement. Ce fichier vous permettra aussi d'assurer le suivi (indispensable) de vos actions de démarchage. Pour partager les infos au sein du groupe, des outils comme Google docs ou Framapad peuvent s'avérer pratiques. Pour **alimenter ce fichier contacts**, épluchez les agendas concerts (*Bouger en Mayenne*, *Ty Zicos*, etc.) et repérez les endroits où jouent les groupes évoluant dans votre univers musical.

La carte collaborative des « bars où il fait bon jouer » lancée par Conflitt arts recense plus de 500 petits lieux de diffusion en France.

Démarcher avec les bons outils

Pour démarcher, mieux vaut se munir rapidement d'un kit « promo » minimum, que vous pourrez étoffer progressivement.

Soignez le visuel (logo, design, etc.) de vos supports, quitte à investir un minimum en faisant appel à un graphiste. La qualité du visuel donne une indication sur le caractère « professionnel » de votre projet.

Veillez à **mentionner vos contacts** (nom d'une personne contact, adresse email, téléphone, site web...) de façon lisible et claire sur tous vos supports (démonstration, site web, bio...).

Démonstration : indispensable pour démarcher les programmeurs et organisateurs de concerts. 3 ou 4 titres peuvent suffire. Placez le plus « efficace » et abouti en premier sur la tracklist. Attention à la qualité des enregistrements que vous diffusez. L'impression négative laissée par une démonstration bâclée peut vous coller longtemps à la peau.

Press book : document de promo constitué d'une bio, de quelques articles de presse, d'une photo de presse...

La bio a pour objectif de présenter votre groupe et de fournir un texte réutilisable par les médias, les lieux de concert, etc. dans leurs supports de communication respectifs. Il s'agit donc d'un texte relativement court, présentant votre musique, éventuellement vos influences, d'où vient le groupe, etc. Pour sa rédaction, il peut être utile de faire appel à une personne extérieure, maniant bien la plume de préférence.

À éviter : les biographies de chaque musicien, l'historique détaillé du groupe genre « Jean-Roro et Jean-Patrick se sont rencontrés au lycée en 2015. Puis ils ont rencontré Jean-Claude et Jean-Mickaël en mars 2017, etc. »

Une sélection de quelques-uns de vos concerts passés (les plus « prestigieux ») et d'articles de presse (idem) peut venir compléter cette bio.

Les organisateurs de concerts, médias, etc. pourront aussi vous demander une photo de presse (en haute résolution). Prenez le temps d'organiser une petite séance photo, si possible avec quelqu'un sachant se servir d'un appareil.

Vidéo : avec internet et les réseaux sociaux, l'image (et la vidéo en particulier) joue un rôle prépondérant : pour « créer le buzz » ou permettre aux programmeurs de mieux se rendre compte de ce que vous proposez...

La démocratisation du matériel aidant, avec des compétences basiques en prise de vue et en montage, il est relativement simple de réaliser une vidéo un tant soit peu professionnelle.

Ce peut être un clip, une captation de concert...

Attention, comme pour les enregistrements, une vidéo de mauvaise qualité peut davantage vous desservir que vous aider, entourez-vous de gens compétents si besoin.



Les organisateurs de concerts vous demanderont peut-être une **fiche technique**. Ce document permet au technicien son qui vous accueille lors d'un concert de connaître en amont vos besoins techniques (son, lumières...). Y figurent en général la liste du matériel utilisé par le groupe et celui dont il a besoin, ainsi qu'un plan de scène. Le plus simple pour réaliser une fiche technique adaptée à vos besoins est de demander conseil à un technicien son professionnel.



Avant les programmeurs et professionnels, c'est sur le public que repose la réussite d'un groupe. Parce qu'il permet d'entretenir un lien direct avec « vos fans », internet peut vous aider à conquérir et fidéliser un public. Un outil simple pour y contribuer : lors de vos concerts, invitez (de manière claire via une annonce micro) les spectateurs à remplir une **mailing list**, où chacun pourra préciser son adresse mail et son département de résidence. Ce qui vous permettra ensuite d'informer vos fans de vos concerts, sorties d'albums, etc.

Utiliser internet et les réseaux sociaux

Que ce soit *Bandcamp* ou *Soundcloud*, il existe des solutions très simples pour être présent sur internet. Les plus utilisées sont aujourd'hui Facebook et Instagram qui permettent de créer très simplement une page sur laquelle on peut communiquer son actualité, ses contacts, sa bio...

De nombreuses applications offrent aussi la possibilité d'y publier ses morceaux (intégration de lecteurs Soundcloud, ReverbNation ou Bandcamp...), de vendre sa musique en ligne, d'annoncer ses dates de concerts (*Bandintown*...), etc.

Veillez à mettre à jour et alimenter régulièrement votre page (annonce de concerts, photos, vidéos...).

Disposer également de son propre **site web** offre plusieurs avantages : ne plus être dépendant d'un tiers et de son éventuelle désuétude (voir l'exemple de Myspace) ; créer un site à son image (en terme de design, etc.) et adapté à ses besoins ; disposer d'un espace personnalisable sur lequel on peut insérer les contenus que l'on souhaite sans contrainte. Avec des outils gratuits comme **WordPress**, on peut créer assez simplement son propre site internet, seul ou avec coup de pouce virtuel (*WordPress.tv*). Quand cela se justifie par une actualité suffisamment riche, il peut être intéressant de créer une **newsletter**, envoyée régulièrement aux professionnels, médias... mais aussi à votre public. Pour gérer vos envois, il existe des outils gratuits, comme par exemple *Fanbridge* ou *Mailchimp*.

Se préparer à la scène

Durée et cohérence du set, enchaînement des morceaux, rapport au public, son, lumières... Un « show », ça se travaille et ça se prépare. Dans cet objectif, plusieurs structures en Mayenne proposent un accompagnement scénique ou mettent leur lieu et équipe à disposition des groupes pour des résidences/filages. (→ Voir *Se former*, p.17)

Participer aux tremplins

Les tremplins et autres dispositifs de repérage offrent en général la possibilité de jouer sur scène dans de bonnes conditions et de se faire connaître du public et des programmeurs (qui constituent souvent les jurys de ces tremplins).

Attention, pour certains festivals, les tremplins sont plus des vecteurs de promotion que de véritables outils d'aide au développement d'artistes. Prudence aussi vis-à-vis de certains tremplins qui semblent davantage vouloir servir leurs intérêts que ceux des groupes.

LES ÉMERGENCES, DISPOSITIF DE REPÉRAGE ET D'ACCOMPAGNEMENT DE LA SCÈNE LOCALE

Créé en 2003 et porté par un collectif de 10 structures culturelles du département, ce **dispositif bisannuel de repérage et d'accompagnement** vise à fournir des outils adaptés aux besoins et parcours des musiciens.

Tous les deux ans, 9 artistes sont retenus pour 3 concerts de sélection à l'issue desquels sont choisis 3 artistes.

Chaque groupe finaliste bénéficie ensuite de formations, d'une résidence accompagnée et d'un accompagnement personnalisé à la communication et au développement de projet.

Un concert au 6PAR4 vient clôturer ce dispositif qui compte notamment parmi ses derniers lauréats Maine!, Once again it failed, Rotters Damn, Mad Lenoir, John Doe's Unbelievable Suicide, Throw me off the bridge, Babel...

Pour qui ?

Groupes et artistes solo amateurs résidant en Mayenne, tous styles confondus (musiques amplifiées, chanson, jazz, world...).

Envoi des candidatures

De juin à septembre 2023.

Concerts en janvier/février 2024.

Contact

Steven Jourdan

06 59 28 93 24

steven@tribufamilia.fr

www.lesemergences.com

GROUPE CHERCHE MATOS

Vous organisez un concert ou vous jouez dans un lieu non équipé en matériel de sonorisation et d'éclairage, et vous recherchez désespérément une sono, des projos, une table de mixage ?

Dans une logique d'aide aux projets émergents et de complémentarité avec les prestataires professionnels, plusieurs associations en Mayenne mettent à disposition des assos et musiciens leurs compétences et matériel à des tarifs abordables.

Côté cour (Laval)

Matériel d'éclairage, matériel scénique (pont de scène, pendrillons...).

Contact : Vincent - 06 30 60 61 24

La Cara'pass (Laval)

Scène mobile (caravane aménagée), matériel de sonorisation et d'éclairage.

Contact : Stéphane Robin - 06 81 72 76 21 - carapass@hotmail.fr - lacarapass.com

Rugi-Son (Ernée - Évron)

Matériel de sonorisation et d'éclairage.

Contact : Clément Claudot - 06 79 18 12 81 - contact@rugi-son.org - www.rugi-son.org

Scéna (Laval)

Matériel de sonorisation, solutions techniques et logistiques pour la tournée.

Contact : Christophe Chauvel - 06 03 62 57 21 - christophe.chauvel.53@orange.fr

LES RISQUES AUDITIFS

Qui n'a pas ressenti un mal de tête, un bourdonnement ou un sifflement dans les tympans après un concert ou une répétition ? Ce sont des signes d'une overdose de son qui peut entraîner un acouphène (sifflement), voire une surdité temporaire ou permanente, ou encore la perte d'audition partielle de certaines fréquences.

Il faut retenir que le risque auditif est lié à la dose de son reçu (durée + intensité). L'exposition répétée et durable à de forts niveaux sonores comporte des risques qui peuvent s'avérer graves, et dont les conséquences sont souvent irrémédiables.

Afin de prévenir ces risques, quelques précautions simples sont à prendre lors de vos répétitions ou concerts.

Les bons réflexes

Les protections protègent bien nos oreilles, pour être efficaces, elles doivent être correctement posées et être portées pendant toute la durée d'exposition.

Nos oreilles ont aussi besoin de repos :

- des temps de pause sont indispensables toutes les 45 minutes, lors des répétitions ou des concerts.

- l'écoute au baladeur, après une répétition ou un concert, est à éviter.

En cas de sifflement ou de bourdonnement prolongé ou d'une perte d'audition temporaire, reposez vos oreilles, évitez au maximum toute exposition au bruit et consultez rapidement votre médecin ou ORL.

En répétition

Tâchez de travailler dans un confort d'écoute optimal, dans une pièce à l'acoustique adaptée, et en jouant sur le placement et la disposition des instruments (la batterie en face de l'ampli basse, les amplis surélevés afin qu'on puisse mieux les entendre et éviter de pousser le son...).

Les protections auditives

Les bouchons en mousse : solution la moins onéreuse et assurant une protection efficace s'ils sont bien posés. Ils sont peu adaptés à l'écoute de musique live, car étouffant et déformant certains sons.

Les protections auditives standards avec filtres acoustiques (type Earpad) : s'adaptant à tous les conduits auditifs et offrant un bon confort d'écoute, elles présentent l'avantage d'être très abordables financièrement : environ 26 euros la paire (achat chez les audioprothésistes).

Les bouchons moulés : adaptés à l'empreinte de votre oreille, ils allient protection et confort d'écoute. Demandez conseil à votre médecin ou votre audioprothésiste. Coût moyen : 120€ la paire.

À noter : des opérations régulières offrent la possibilité aux musiciens de s'équiper en bouchons moulés à des tarifs avantageux. Contact : Charlene Houdayer (02 43 59 77 80 - charlene@6par4.com)

Source : *Le petit manuel du musicien amateur - Fuzz'Yon/14Bis Espace Jeunes*

➔ Pour en savoir plus : agi-son.org



ENREGISTRER

Bien que le home studio ait largement démocratisé l'enregistrement, disposer d'un support audio de qualité demande du matériel et des connaissances spécifiques. Ce qui nécessite souvent de faire appel à des compétences extérieures. Plusieurs studios de répétition et ingénieurs professionnels interviennent dans ce champ en Mayenne.

ENREGISTRER : POUR QUOI, POUR QUI, COMMENT ?

Thomas Ricou, ingénieur du son



© Arnaud Bay

L'enregistrement pour un artiste peut avoir plusieurs buts. Le premier ? L'enregistrement « pédagogique », qui sert à écouter ce qu'on fait en répétition. C'est indispensable pour prendre du recul sur sa musique, et ça ne demande qu'un ordi, un enregistreur ou un téléphone. Ensuite, on enregistre pour disposer d'une carte de visite, qui permettra à l'artiste de faire écouter sa musique et ainsi démarcher des lieux pour s'exprimer. Un autre objectif peut être de fixer une œuvre à un instant T. Les compos sont là et on veut les « graver » sur un support pour passer à de nouvelles créations.

Suivant le parcours et le niveau de développement, plusieurs options pourront être envisagées. Pour un jeune groupe, une démo/maquette sera la plus adaptée. En général, elle est réalisée « à la maison » ou au sein des différents studios de répétition du département, sur un temps court et un budget réduit. Pour l'artiste un peu plus avancé, l'enregistrement d'un ep (4 ou 5 titres) est très souvent le format choisi. Il peut être produit en studio avec un ingé son professionnel. Enfin, l'artiste confirmé optera pour un album en studio d'enregistrement.

En amont, un enregistrement se prépare. En rencontrant la personne qui enregistre, afin d'adapter au mieux l'enregistrement au niveau, à l'envie, etc. de l'artiste. Il est souvent intéressant aussi de solliciter des intervenants qui offriront un regard extérieur sur l'arrangement des titres notamment...

STUDIOS DE RÉPÉTITION

En complément des studios et ingénieurs du son professionnels, les studios de répétition proposent différents services autour de l'enregistrement. Maquettage à vocation pédagogique ou mise à disposition des studios, les modalités varient selon les lieux...

Évron

LA BOÎTE À MUSIQUE (CSC LE TRAIT D'UNION)

Service(s) proposé(s)

Mise à disposition du studio et du matériel d'enregistrement.

Pour qui ?

Groupes et artistes solo.

Tarif(s)

À définir après évaluation des besoins du groupe.

Contact

Serge Churin - Centre socio-culturel Le Trait d'union
32 bis rue du Montaigu - 53600 Évron
02 43 01 22 09
serge.churin@evron.fr

Laval

DÉPARTEMENT MUSIQUES ACTUELLES DU CONSERVATOIRE

Service(s) proposé(s)

Maquettage à vocation pédagogique dans le cadre d'un accompagnement artistique, avec personnel qualifié.

Pour qui ?

Groupes et artistes solo avec créations originales.

Contact

Christophe Chauvel - Conservatoire de Laval agglomération
Le Quarante
40 rue du Britais - 53000 Laval
02 53 74 14 14 / 06 03 62 57 21
christophe.chauvel.53@orange.fr
crd.agglomeration-laval.fr

Mayenne

LA BOUSSOLE (LE GRAND NORD)

Service(s) proposé(s)

Mise à disposition du studio et du matériel d'enregistrement / Maquettage à vocation pédagogique avec personnel qualifié.

Pour qui ?

Mise à disposition du studio : groupes et artistes solo avec un ingénieur du son confirmé.
Maquettage : groupes et artistes solo.

Tarif(s)

Mise à disposition du studio : gratuit pour les groupes adhérents à la Boussole, sur convention
Maquettage : 100€/jour.

Contact

Bruno Legrand - Conservatoire de Mayenne Communauté
Le Grand Nord - Esplanade François Mitterrand - BP 50424 - 53104 Mayenne
02 43 11 19 89
laboussole@legrandnord.fr
www.legrandnord.fr

Saint-Denis-de-Gastines

LE CUBE

Service(s) proposé(s)

Mise à disposition du studio et du matériel d'enregistrement / Maquettage à vocation pédagogique avec personnel qualifié.

Pour qui ?

Mise à disposition du studio : groupes et artistes solo avec un ingénieur du son confirmé.
Maquettage : groupes et artistes solo utilisateurs réguliers des studios de répétition.

Tarif(s)

Mise à disposition du studio ou enregistrement pédagogique/prémaquettage (le temps d'une répétition) : inclus dans le tarif de répétition.
Maquettage : 101€/jour.

Contact

Lucia Korosiova - Le Cube / École de musique communautaire de l'Ernée
Impasse de l'Harmonie - 53500 Saint-Denis-de-Gastines
07 48 72 07 61
lecube@lernee.fr
lecube.lernee.fr

PRESSAGE OU DUPLICATION ?

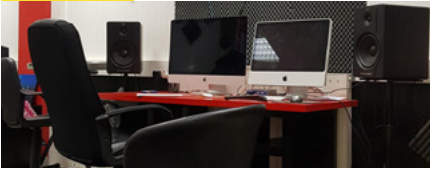
Pour fabriquer un cd, deux modes possibles : le pressage ou la duplication sur cd-r. Mode de fabrication professionnel, le **pressage** devient intéressant financièrement à partir d'environ 400 exemplaires. Ce qui correspond grosso modo à la quantité minimum acceptée par les usines de pressage.

Plus rapide à fabriquer mais plus artisanal et moins durable que le pressage, la **duplication** (gravage sur cd-r) permet d'obtenir un objet similaire visuellement (disque imprimé), adapté pour l'édition de disques promotionnels ou de démos. En dessous de 400 exemplaires, cette technique devient plus rentable que le pressage.

À noter : Le Jardin Moderne à Rennes (www.jardinmoderne.org/enregistrement) offre un service de duplication à des tarifs abordables (de 1,20 à 1,60 euros l'unité).

INGÉNIEURS DU SON / STUDIOS PROFESSIONNELS

MADE UP



Studio(s)

1 studio (70m²)

Prestation(s) proposée(s)

Prise de son / Mixage / Réalisation artistique / Enregistrement maquette ou pré-production / Enregistrement ep ou album / Réalisation clip / Mastering.

Couleur artistique

Rap, r'n'b...

Groupes déjà enregistrés

Minoss, Scridge, Sensey', Limo, Diez, Azaya, Iba One, D2A...

Contact

Mohamed Camara / Laval
06 23 31 23 09
made.up.prod@gmail.com
madeup.fr

ROMUALD GABLIN



Studio(s)

1 studio (25m²)

Prestation(s) proposée(s)

Prise de son / Mixage / Réalisation artistique / Enregistrement maquette ou pré-production / Enregistrement ep ou album.

Couleur artistique

Chanson, folk, pop & roll's.

Groupes déjà enregistrés

Adone Ipy, Florian Mona, Mr Roux, La Casa, Jack & Lumber...

Contact

Romuald Gablin / Laval
06 64 99 78 01
romualdgab@yahoo.fr

STUDIO FOND D'PLACARD



Studio(s)

1 studio (13m²) et une régie externe

Prestation(s) proposée(s)

Prise de son / Mixage / Enregistrement maquette ou pré-production / Enregistrement ep ou album.

Couleur artistique

Tous styles musicaux.

Groupes déjà enregistrés

Ulmo, Emissaire...

Contact

Hugo Mas et Corentin Visse / Laval
06 43 36 10 70 / 06 43 36 10 70
studiofondplacard@gmail.com
studiofondplacard.wixsite.com/website

THE APIARY STUDIO



Studio(s)

Régie (25m²) + live room (50m²) + dead room (13m²) + vocal booth (3m²). Hébergement sur place possible.

Prestation(s) proposée(s)

Prise de son / Mixage / Réalisation artistique / Enregistrement maquette ou pré-production / Enregistrement ep ou album / Mastering.

Couleur artistique

Tous genres musicaux. Spécialisé dans les musiques amplifiées (rock, pop, electro, folk, metal, hardcore...).

Groupes déjà enregistrés

Throw me off the bridge, Fuzeta, Birds in row, Fragments, The Prestige...

Contact

Amaury Sauvé / Laval
06 14 70 46 71
info@theapiarystudio.com
www.theapiarystudio.com

THOMAS RICOU



Studio(s)

Studio mobile pouvant être utilisé dans différentes configurations (local de répétition, etc.).

Prestation(s) proposée(s)

Prise de son / Mixage / Réalisation artistique / Accompagnement artistique et pédagogique / Enregistrement maquette ou pré-production / Enregistrement ep ou album / Captation de concert.

Couleur artistique

Rock, chanson, jazz.

Groupes déjà enregistrés

Maen, EZPZ, Fawkes, Touttim, Les Allumés du Bidon...

Contact

Thomas Ricou
06 84 49 25 14
ricou.thomas@yahoo.fr

PROTÉGER SA MUSIQUE ?

Si vous souhaitez simplement protéger votre musique d'éventuels plagiat, le plus simple et économique est de vous adresser à votre propre domicile une lettre contenant un enregistrement de vos chansons. Et de conserver cette lettre, le cachet de la Poste faisant foi. En cas de litige, vous pourrez ainsi prouver l'antériorité de la « paternité » de vos œuvres.

La Sacem

Lorsque vous jouez en public de manière régulière ou que vous publiez un enregistrement qui sera largement diffusé, il peut être pertinent de déposer vos œuvres à la Sacem. Outre sa protection, vous pourrez ainsi percevoir des droits d'auteur pour toute utilisation de votre musique : concerts, passages radios, compilation, diffusion sur le web...

L'admission à la Sacem est nominative et payante (154€ par personne).

➤ Plus d'infos sur www.sacem.fr

Les licences libres

Alternatives à la Sacem, les licences libres (ou ouvertes) type Creative Commons permettent de contrôler et conditionner les modalités de diffusion et d'utilisation de sa musique, tout en permettant un partage et une circulation libre de ses œuvres.

➤ Plus d'infos sur <https://creativecommons.org/>

FINANCER UN ENREGISTREMENT

Autoproduire une démo, un ep ou un album peut coûter cher. En particulier si vous enregistrez en studio ou que vous publiez votre album en cd digipack ou vinyle. Quelques sources de financement pour vous aider à boucler votre budget...

Le financement participatif

Pour financer leurs projets, beaucoup de groupes font appel à leur public, via une souscription. Internet a largement facilité et amplifié ce mode de **financement participatif** (ou crowdfunding). Des plates-formes mettent directement en relation musiciens et fans « financeurs », qui en retour de leur participation reçoivent une contrepartie définie par les musiciens (disque, place de concerts, etc.). Parmi les plateformes les plus utilisées, on peut citer *Kisskissbankbank* ou *Ulule*.

Les aides des collectivités territoriales

Certaines communes ou communautés de communes participent de manière ponctuelle au financement des disques d'artistes résidants sur leur territoire. Le plus simple est de s'adresser directement aux services ou élus de la collectivité où vous résidez pour leur présenter votre projet et solliciter une éventuelle aide.

Les organismes professionnels

Plusieurs sociétés civiles (Adami, FCM, Sacem, SCPP...) dispensent des aides financières à la production de disque. Ces aides s'adressent plutôt aux groupes confirmés, en voie de professionnalisation ou professionnels.

➤ **Pour en savoir plus** : consultez la fiche pratique du CNM relative aux aides au disque : www.cnm.fr/fiches-pratiques/les-aides-au-disque

DIFFUSER SA MUSIQUE SUR LE WEB

Si le disque reste plébiscité par certains professionnels (démarchage des organisateurs de concerts, médias...) et par une partie du public (vente à l'issue des concerts notamment), le web offre une multitude de possibilités pour vendre sa musique ou la diffuser gratuitement dans le monde entier. Panorama des outils disponibles.

Les plateformes en ligne

SoundCloud (plateforme de ce type la plus renommée) ou MixCloud sont un peu les Youtube ou Flickr de la musique. Elles permettent d'héberger et partager en ligne ses morceaux, consultables en streaming avec une bonne qualité audio. Ces outils gratuits proposent des lecteurs exportables et intégrables sur votre site web ou votre page Facebook.

Les sites de téléchargement libre

Dogmazic ou **Jamendo** (le plus utilisé) proposent des albums en téléchargement libre. Vous pouvez y déposer directement vos morceaux sous licence libre, ce qui autorise leur téléchargement gratuit. Il est possible de percevoir des dons des utilisateurs qui souhaitent vous soutenir.

Bandcamp

Bandcamp vous permet de créer votre page web, sur laquelle vous pouvez déposer vos albums (avec pochette, textes, etc.). Vos morceaux sont alors consultables en streaming et téléchargeables gratuitement ou au **prix que vous avez fixé**, dans le format que vous souhaitez (la plupart des formats audio sont acceptés). Lecteur exportable sur votre site ou votre page Facebook. Design et mise en page sobres, facilement personnalisables.

Les agrégateurs numériques

Les plateformes de streaming comme Spotify ou Deezer sont aujourd'hui incontournables. Pour y figurer, ainsi que pour vendre sa musique sur internet via des distributeurs numériques tels que iTunes, Virgin, etc., le plus simple est de passer par un agrégateur numérique comme **TuneCore**. Simples et rapides d'utilisation, ces services payants (29,99€ la première année pour TuneCore en 2021) placent vos morceaux sur la plupart des distributeurs numériques ainsi que sur Spotify, Deezer...

À noter : **Wiseband** (société basée en Vendée) offre le même type de fonctionnalités mais avec une gamme de services plus large : gestion de merchandising (avec la possibilité d'exporter partout son magasin en ligne), fabrication de disques, gestion des fans, etc.

Les plateformes de boutiques en ligne

Autre solution possible : vendre en ligne ses disques (et autres articles de merchandising : tee-shirts, affiches, slips...) directement sur son site web, via Paypal par exemple ou via son propre magasin en ligne. Plusieurs plateformes de magasins en ligne, comme DifyD2C, **BigCartel** ou Wiseband par exemple, proposent des boutiques en ligne personnalisables, à configurer soi-même et intégrer directement sur son site internet.

Source : *Le petit manuel du musicien amateur - Fuzz'Yon/14Bis Espace Jeunes*

➤ **Pour en savoir plus** : l'ouvrage *L'artiste, le numérique et la musique* par Émilie Gonneau aux éditions Irma. Un guide qui détaille de manière pratique les fonctionnalités et les usages d'un ensemble d'outils (Facebook, Youtube, Instagram, etc.) et en relève les pièges à éviter.

La conception de ce guide a fait l'objet d'une réflexion collective, menée par un groupe de travail réunissant des acteurs de la répétition, de l'accompagnement et de l'enseignement des musiques actuelles en Mayenne.

Rédaction

Nicolas Moreau. Avec la participation de Solène Lemoine.

Création graphique

Maquette, mise en page : Antoine Gautreau

Couverture : Guillaume Denaud

www.danslesdents.com

Avertissement

Ce guide ne prétend pas présenter de manière exhaustive l'ensemble des lieux de répétition, de formation, d'enseignement « musiques actuelles », etc. existant en Mayenne. Apparaissent dans ce guide les structures qui ont répondu au questionnaire transmis à cet effet par Mayenne Culture. Si vous souhaitez figurer dans la prochaine édition du guide, contactez Mayenne Culture.

Le guide des musiques actuelles en Mayenne est un hors série du magazine *Tranzistor*, une publication de Mayenne Culture. Directeur de publication et de rédaction : Nicolas Moreau.

ISSN 1968-2360.

© Mayenne Culture, 2022

84 avenue Robert Buron

CS 21429 - 53014 Laval cedex

02 43 67 60 90 - contact@mayenneculture.fr

www.mayenneculture.fr - www.tranzistor.org

MAYENNE CULTURE

Maître d'œuvre de la politique culturelle du Département, Mayenne Culture porte un programme d'actions d'intérêt départemental, favorise les coopérations entre territoires et entre acteurs culturels, et assiste le Conseil départemental dans la définition de ses orientations et dans ses décisions. Association au service du rayonnement et de l'aménagement culturels de la Mayenne, elle intervient en faveur de la musique, de la danse, du théâtre, du cinéma et des arts visuels. L'agence développe son activité dans les domaines de l'éducation artistique, des pratiques en amateur et professionnelles, de la formation, de la création, de la diffusion, de la fréquentation et de la connaissance des œuvres, de l'observation, de l'ingénierie culturelle et de l'accompagnement des acteurs.

L'action de Mayenne Culture pour les musiques actuelles s'inscrit dans le cadre d'un missionnement du Département de la Mayenne, en partenariat avec le 6PAR4, et en complémentarité avec les acteurs des musiques actuelles du département. Elle intervient ainsi dans les domaines de l'information (Tranzistor), de l'animation des lieux de pratique et d'enseignement musicaux, de la formation et de l'accompagnement des musiciens et groupes.

DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE

Le Département s'implique pour la mise en place d'un projet musiques actuelles cohérent sur le département.

Il poursuit les priorités suivantes : encourager le croisement des publics, des pratiques et des domaines artistiques ; travailler avec les collectivités à la mise en place de projets musiques actuelles sur les territoires ; soutenir et accompagner la scène départementale musiques actuelles.

Il s'appuie plus particulièrement sur deux acteurs à qui il confie des missions départementales : Mayenne Culture et le 6PAR4. Il accompagne ainsi l'organisation :

- d'un soutien à la création dans un objectif d'accès à la scène pour les musiciens ;
- d'un programme départemental de formation et accompagnement ;
- de l'animation des studios de répétition ;
- de l'information-ressources en Mayenne.

Par ailleurs, le Département apporte son soutien aux festivals et projets d'intérêt départemental.



Vous êtes punk-rockeuse ou jazzman ? Ado fan d'électro ou quadra adepte de la bossa ? Guitariste à la recherche de cours ou groupe en pleine bourre ? Ce guide est fait pour vous ! Vous y trouverez des infos pratiques, des conseils et de nombreux contacts pour tout savoir sur les lieux où s'informer, répéter, se former, faire des concerts et enregistrer en Mayenne. À vous de jouer !

Hors série Tranzistor | Édition 2022 | gratuit | www.tranzistor.org



MAYENNE
CULTURE



LA MAYENNE
Le Département